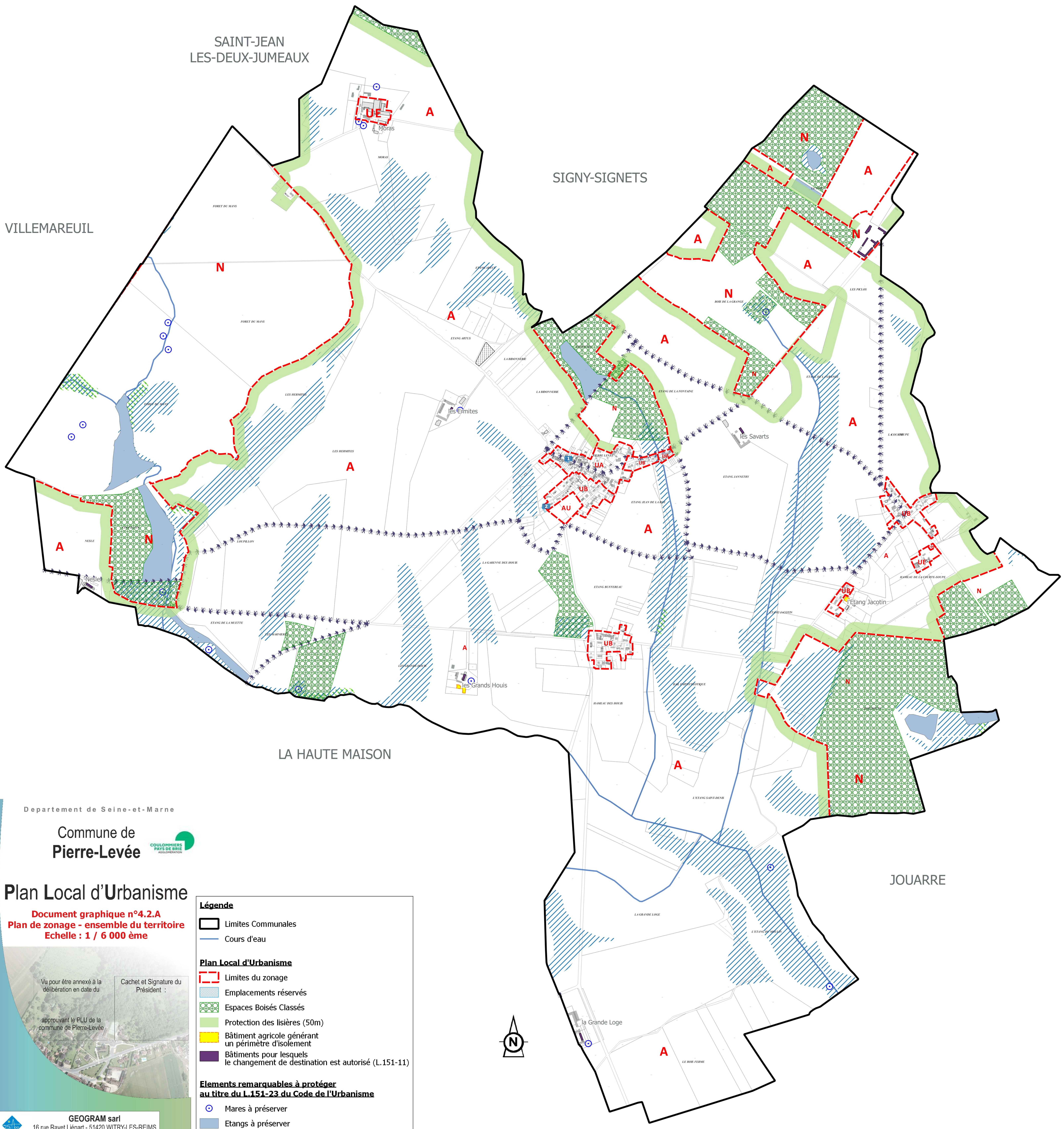




Departement de Seine-et-Marne

Commune de **Pierre-Levée**

Plan Local d'Urbanisme

Document graphique n°4.2.A
Plan de zonage - ensemble du territoire
Echelle : 1 / 6 000 ème

Vu pour être annexé à la délibération en date du

approuvant le PLU de la commune de Pierre-Levée

Cachet et Signature du Président :

Légende

- Limites Communales
- Cours d'eau

Plan Local d'Urbanisme

- Limites du zonage
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés
- Protection des lisières (50m)
- Bâtiment agricole générant un périmètre d'isolement
- Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé (L.151-11)

Elements remarquables à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme

- Mares à préserver
- Etangs à préserver
- Zone humide
- Ripisylve